



## Foire aux questions (FAQ)

### **Quel est le montant et comment est calculée la rémunération de votre mission d'intermédiation pour la vente d'un bien immobilier ?**

La mission d'intermédiation est une activité économique. C'est une mission économique qui fait la jonction entre l'offre et la demande de biens immobiliers.

Nous ne percevons pas de commission, nous sommes rémunérés par nos clients en contrepartie d'un travail réellement exécuté, de frais réellement encourus et d'une mission d'intermédiation effectuée. Nous investissons dans des services rapides et de qualité.

Le montant de notre rémunération est fixé en % du prix de vente réel du bien immobilier. Il s'inscrit dans une fourchette de 1% à 3 % en fonction du mode d'obtention de votre offre, des caractéristiques du bien immobilier et de la situation sur le marché au moment concret. Le taux exact est défini par voie électronique après la mise au point de l'offre commerciale et du plan de marketing pour la publicité et la vente de votre bien immobilier. Vous en serez informés au courriel indiqué pour votre correspondance.

Nous vous conseillons d'envoyer votre offre à notre Centre de services aux clients en remplissant le formulaire de publication du bien immobilier. De cette façon vous réduirez vos frais d'intermédiation.

### **Quel est le montant et comment est calculée la rémunération de votre mission d'intermédiation pour l'achat d'un bien immobilier ?**

La mission d'intermédiation est une activité économique. C'est une mission économique qui fait la jonction entre l'offre et la demande de biens immobiliers.

Nous ne percevons pas de commission, nous sommes rémunérés par nos clients en contrepartie d'un travail réellement exécuté, de frais réellement encourus et d'une mission d'intermédiation effectuée. Nous investissons dans des services rapides et de qualité.

Le montant de notre rémunération est de 3% du prix de vente réel du bien immobilier. Il inclut la pleine collaboration et une garantie pour la transaction.

Nous vous conseillons de demander ce service à notre Centre de services aux clients en remplissant le formulaire d'élaboration d'une offre de recherche de bien immobilier. C'est une façon facile et rapide de réaliser l'objectif en fonction des caractéristiques choisies par vous.

### **Quel est le montant de la rémunération pour votre mission d'intermédiation dans la recherche de locataires ?**

Le montant de notre rémunération est de 50% du prix de loyer réel fixé pour un mois. Payé à titre unique, ce montant inclut la pleine collaboration et une garantie pour la transaction.

Si vous avez déjà utilisés notre mission d'intermédiation, vous avez droit à un rabais de 10%.

Quel est le montant de la rémunération pour votre mission d'intermédiation dans la recherche d'un bien immobilier à louer ?

Le montant de notre rémunération est de 50% du prix de loyer réel fixé pour un mois. Payé à titre unique, ce montant inclut la pleine collaboration et une garantie pour la transaction.

Si vous avez déjà utilisés notre intermédiation, vous avez droit à un rabais de 10%.

### **Quel est le montant de la rémunération pour votre mission d'intermédiation dans la recherche de locataires de vacances de court séjour ?**

Le montant de notre rémunération est de 10% du prix réel fixé pour la période de location du bien immobilier. Il est payé à titre unique et pour chaque location à part.

### **Combien de temps prendra la vente de mon bien immobilier ?**

La vente d'un bien immobilier est fonction du prix que le propriétaire demande.

Le prix d'un bien immobilier peut être défini par une méthode d'évaluation objective. Il dépend de



plusieurs caractéristiques du bien immobilier et des montants pour lesquels sont conclus les marchés au même moment dans la même région. C'est le prix de marché du bien immobilier.

Le relèvement subjectif du prix par le propriétaire peut rendre le bien immobilier invendable. Une baisse raisonnable du prix de marché et un marketing actif de la part de notre agence peut vendre rapidement le bien immobilier.

Nous n'acceptons pas d'agir en intermédiaires pour la vente d'un bien immobilier à un prix irréal du point de vue de la région ou du bien immobilier.

### **Combien de temps prendra la recherche du bien immobilier que je voudrais acheter ?**

La vente et l'achat d'un bien immobilier sont fonction du prix fixé par le propriétaire ou proposé par l'acheteur.

Si ces deux prix correspondent au prix de marché du bien immobilier dans la région, la transaction peut avoir lieu en peu de temps.

Si vous cherchez à acheter un bien immobilier à un prix inférieur au prix de marché, nous ne nous engageons pas quant aux délais.

### **Comment, quand et où signerai-je un contrat d'intermédiation avec vous ?**

Le contrat d'intermédiation est une condition obligatoire pour la réalisation de la mission d'intermédiation. Il est nécessaire d'avoir signé un contrat avec nous avant d'effectuer la première visite d'un bien immobilier.

Un procès-verbal à part sera dressé pour chaque visite effectuée. Il doit être signé par les deux parties. Le contrat est rédigé dans votre langue nationale.

### **Le contrat d'intermédiation signé avec vous, restreint-il mon droit de chercher d'autres intermédiaires pour le même service ?**

Nous vous recommandons de conclure un contrat avec nous si vous n'avez pas donné le droit exclusif d'intermédiation à un autre intermédiaire.

. Si vous avez fait cela et vous signez un contrat avec nous, lisez à nouveau cet extrait de notre contrat :

Art. 9 (3) Il y a intermédiation dans tous les cas où, pendant la durée du présent contrat et jusqu'à un an après sa résiliation, le Commettant conclut une promesse ou un contrat définitif avec l'acheteur d'un bien pour lequel les parties ont signé un procès-verbal de visite, aux termes de l'art. 3, alinéa 1, point 2, et indépendamment du prix auquel le Commettant-vendeur a vendu le bien à l'acquéreur.

Notre contrat ne renferme pas un droit exclusif d'intermédiation et ne vous empêche pas de louer les services d'autres intermédiaires.

### **Quand et comment vais-je payer le montant dû conformément au contrat d'intermédiation ?**

Une rémunération est due uniquement en cas d'une mission d'intermédiation effectuée.

Voici ce que dit notre contrat :

Art. 9 (4) La rémunération est versée à l'Intermédiaire au moment de la signature de la promesse d'achat-vente du bien immobilier et, en l'absence de la signature d'une telle promesse entre le Commettant-acquéreur et le Vendeur, à la date de conclusion du contrat définitif d'achat-vente du bien.

La rémunération est payée suivant les modalités prévues par les autorités.

### **Quel sera le coût en euros de la rénovation du bien immobilier acquis par moi ?**

Halkidiki Grèce SARL est une entreprise correcte. Nous établissons des relations durables avec nos clients et nous avons l'ambition de leur proposer des services de plus haute qualité à des prix compétitifs pour la région.

Pour chaque offre de vente d'un bien immobilier, qui a besoin d'une rénovation, nous préparons un devis comprenant les travaux à effectuer dans l'infrastructure du bien immobilier et les prix respectifs.

Si vous avez acheté un logement non meublé, nous vous proposerons un projet d'ameublement par catalogue ou sur commande avec les prix respectifs.



Le coût approximatif des travaux de rénovation et de décoration intérieure du bien immobilier vous sera communiqué au moment du bilan des visites effectuées par vous.

### **Quel seront les frais en euros de l'entretien du bien immobilier acquis par moi ?**

Le montant de la rémunération de l'agence d'intermédiation dû pour l'entretien de votre bien immobilier est de 25 euros par mois.

Les impôts dus à l'Etat et aux communes dépendent de l'emplacement, de la catégorie et de la surface du bien. L'information vous sera communiquée au moment du bilan des visites effectuées par vous ou en réponse à une demande préalable relative à un bien concret.

### **Pourquoi choisir votre agence d'intermédiation pour l'achat d'un bien immobilier ?**

Chers clients,

Nous offrons et effectuons des services rapides et de haute qualité.

Envoyez-nous votre offre de recherche d'un bien répondant à vos critères et vous ne passerez pas des heures devant l'ordinateur. Vous n'aurez pas à subir les frais pour des communications téléphoniques en grec. Vous n'aurez pas à vous déplacer et à visiter des bureaux. Vous économiserez du temps et vous n'aurez pas de frais à payer.

En ce qui concerne votre séjour en Grèce pour les visites des biens immobiliers ou la conclusion de transactions, nous avons prévu des programmes spéciaux avec un rabais important des prix.

### **Pourquoi choisir votre agence d'intermédiation dans la vente d'un bien immobilier?**

Chers clients,

Nous offrons et effectuons des services rapides et de haute qualité.

Notre stratégie publicitaire et nos programmes de marketing couvrent tous les pays en Europe. Cela nous permet de travailler de façon active et efficace.

Sur cette base, nous lançons un programme de ventes rapides, réalisées dans un délai de 45 jours en contrepartie d'une rémunération de 7 %.

Chers clients, vous pouvez nous envoyer vos questions via les formulaires de contact publiés sur le site.